

L'HEBDO DU CNDH

N°3 - Semaine du 18 au 24 mai 2013

www.cndh.ma

Nantes - LE CNDH À LA 5^{ÈME} ÉDITION DU FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME.

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) participe du 22 au 25 mai 2013 à Nantes (France), à la 5^{ème} édition Forum Mondial des droits de l'Homme. Organisée par le Secrétariat international permanent droits de l'Homme et gouvernements locaux (Nantes, pays de Loire, France), cette cinquième édition est tenue sur le thème : «*Développement durable - Droits de l'Homme : même combat ?*». Le Cndh est représenté par Mme Houria Esslami et M. Mohamed Charef, membres du CNDH et M. Hamid El Kam, conseiller du président pour participer aux débats sur les trois thématiques du Forum : *Quel développement et quel(s) modèle(s) économique(s) pour un monde plus humain et plus juste ? Quelle égalité des êtres humains en temps de crise ? Quels territoires pour demain ? Pour les politiques basées sur les droits de l'Homme, pour la citoyenneté de tous et pour une démocratie renforcée ?*. Le Conseil tiendra également un stand pour présenter l'institution nationale des droits de l'Homme marocaine ainsi que ses différentes publications en la matière qui dépassent les 300 ouvrages et documents multimédias.

Istanbul - M. EL YAZAMI PARTICIPE AU FORUM DU 38^{ÈME} CONGRÈS DE LA FIDH

Le président du Conseil national des droits de l'Homme, M. Driss El Yazami participe les 23 et 24 mai 2013 au Forum du 38^{ème} congrès de la FIDH - Istanbul - Turquie

Organisé sur le thème : *'Transitions politiques et droits humains : expériences et défis'*. Le Forum a pour objectif de favoriser des échanges d'expérience entre défenseurs des droits humains et organisations de plus de cent pays. Les participants débattent de la lutte contre l'impunité, du renforcement de la justice, du soutien aux institutions et ONG, de la place de la religion, du rôle des femmes comme actrices de la transition, des droits des minorités, des droits économiques et sociaux et du rôle des entreprises et des institutions financières internationales en période de transition.

RAPPORT THÉMATIQUE DU CNDH SUR LES CENTRES DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE : **Non-conformité avec les****normes internationales**

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, le lundi 20 mai 2013, une conférence de presse pour présenter son rapport thématique sur les centres de sauvegarde de l'enfance intitulé *'Enfants dans les centres de sauvegarde : une enfance en danger, pour une politique de protection intégrée de l'enfant'*. Le CNDH a procédé, dans le cadre d'une auto saisine, à l'analyse de la situation des enfants placés sur décision judiciaire dans les centres de sauvegarde de l'enfance (CSE) et ce, dans l'objectif d'évaluer le degré de conformité des modalités de placement et de prise en charge des enfants aux normes définies par la Convention relative aux droits de l'Enfant (CDE). En vue de l'élaboration de ce rapport, le CNDH a visité 17 CSE et adopté une démarche participative intégrant tous les acteurs étatiques (au niveau central et local) et associatifs, les enfants et les familles, et en prenant en compte la dimension genre. Le CNDH a conclu dans son rapport que les différentes phases de placement des enfants dans les centres de sauvegarde sont non conformes aux standards et normes de la Convention des droits de l'enfant ainsi qu'aux standards internationaux relatifs à la justice des mineurs (infrastructures, encadrement, conditions de vie, la sécurité, participation de l'enfant à la procédure judiciaire, les mécanismes de recours...). Le Conseil a appelé, dans des recommandations générales adressées aux différents acteurs et d'autres urgentes, à organiser une conférence nationale sur les centres de sauvegarde de l'enfance réunissant l'ensemble des parties prenantes engagées pour la protection des droits de l'enfant, afin d'élaborer une politique publique globale et intégrée de protection des droits des enfants.

M EL YAZAMI, REÇOIT LE MINISTRE DES DROITS DE L'HOMME DU BAHREÏN ET LUI PRÉSENTE L'EXPÉRIENCE DU CNDH EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DES DROITS HUMAINS

Le président du Conseil national des droits de l'Homme, (CNDH) M. Driss El Yazami, a reçu le mardi 21 mai 2013 au siège du Conseil le ministre bahreïni des droits de l'Homme, M. Salah Ali Abderrahman. M. El Yazami a saisi cette occasion pour présenter au responsable bahreïni l'expérience marocaine dans le domaine des droits de l'Homme ainsi que le contexte de création du CNDH, ses prérogatives, ses actions et ses différents projets. Le président du Conseil a donné à la délégation Bahreïni, composée également de représentants des ministères de la justice et de l'intérieur du Bahreïn, des explications sur la composition du Conseil, son mode fonctionnement ainsi que son approche de travail basée sur l'ouverture sur tous les partenaires notamment les ONG.

CRDH

CASABLANCA - SETTAT QUATRIÈME SESSION PLÉNIÈRE

La CRDH Casablanca - Settat a tenu sa quatrième session plénière le samedi 18 mai 2013. À l'ordre du jour de la session présidée par Mme Soumicha Riyaha, la présentation du rapport du premier trimestre de 2013, le discussion du processus d'élaboration du plan de travail et les perspectives des actions pour l'année 2013-2014.

BÉNI MELLAL - KOURIBGA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA DÉLÉGATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA

CRDH Béni Mellal - Kouribga a signé le vendredi 24 mai 2013, d'une convention de partenariat avec la délégation du ministère de l'éducation nationale de la province de Kouribga. L'objectif de cette convention est de développer un plan d'action pour la promotion de la culture des droits de l'Homme et de la citoyenneté et sa consécration dans le système de l'éducation et de formation.

LAAYOUN - ES-SMARA RENCONTRE SUR LE DROIT À L'ENVIRONNEMENT

La CRDH Laayoun Es-smara organise le vendredi 24 mai 2013, à la salle de la municipalité de Terfaya, une table ronde sur *'le droit à l'environnement et promotion de la culture des droits de l'Homme'*.

La rencontre qui a pour objectif de sensibiliser à la protection de l'environnement connaîtra également la présentation d'une expérience locale importante en la matière et l'organisation d'une visite au laboratoire de l'environnement de la ville de Terfaya.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme